



Ville de Draguignan

DÉCISION MUNICIPALE N° 2024-246

OBJET : Demande de subvention au Département du Var pour l'organisation de la Fête de la Glisse 2024

Richard STRAMBIO, Maire de la commune de Draguignan, Président de Dracénie Provence Verdon agglomération (DPVa), conseiller régional de la région sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2122-22-4 ;

Vu les délibérations n° 2020-031 du 11 juin 2020, n° 2023-157 du 15 novembre 2023 et 2024-013 du 21 février 2024, par lesquelles le Conseil Municipal a délégué, sans aucune réserve à son Maire et pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard des matières énumérées à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Considérant l'opportunité de solliciter une aide financière auprès du Département du Var, dans le cadre de l'organisation de la fête de Glisse 2024 (animations de fin d'année) organisée par la Commune ;

DÉCIDE

Article 1er : de solliciter une aide financière auprès du Département du Var d'un montant de 40 000 €, en soutien à l'organisation de la fête de la Glisse 2024 (animations de fin d'année) dont le coût total est de 370 419,88 € TTC.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Principal Municipal sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 3 : La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente décision et rappelle, conformément aux dispositions de l'article R421.1 du Code de justice administrative, qu'elle peut être contestée devant le Tribunal Administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr

Fait à Draguignan, le 08 AVR. 2024

Richard STRAMBIO



Maire de Draguignan
Président de DpVa
Conseiller régional